

THONON

MAGAZINE

INFORMATIONS
MUNICIPALES

N°56
OCTOBRE-NOVEMBRE 2009

www.ville-thonon.fr

DOSSIER

Du nouveau dans les écoles



■ REPORTAGE | P. 10

Les Espaces de quartier : lieux de convivialité

JUSTICE

Lutter contre les discriminations

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité – la Halde – tient une permanence le dernier jeudi de chaque mois de 14h à 17h dans les locaux de l'Antenne de justice et du droit. Si vous vous sentez victime de discrimination*, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le correspondant local de la Halde. Il vous accueille, vous informe sur vos droits et vous aide à constituer un dossier de réclamation.

**Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère prohibé par la loi tel que l'origine, le sexe ou le handicap, dans un domaine visé par la loi tel que l'emploi, le logement ou l'éducation.*

• **Antenne de justice et du droit en Chablais :** 10, chemin de Morcy, tour n° 15 - La Versoie - 74200 Thonon-les-Bains. Tél. : 04 50 17 04 82.

CIRCULATION

Moins de véhicules en centre-ville grâce au contournement

La différence est nette : moins de véhicules, moins d'embouteillage, moins de poids lourds... Les habitants du centre-ville apprécient ! Il faut dire que, chaque jour, entre 20 et 25 000 véhicules empruntent le contournement de Thonon. Un trafic correspondant aux prévisions hautes réalisées avant l'ouverture des voies. Aujourd'hui, de nombreux axes – bd de la Corniche, av. de Genève ou av. du Clos-Banderet – ont vu leur trafic diminuer de moitié. Il en est de même pour la place de l'Hôtel de Ville qui a vu passer sa fréquentation automobile de 17 900 véhicules par jour en moyenne avant la mise en service du contournement à 9 959 après !



INNOVATION

Le miracle des jardins

Jean-Claude Rey, dont l'entreprise Courtirey SAS est installée à Thonon, a reçu une médaille d'or au Salon international des inventions de Genève en mai dernier pour ses jardins suspendus.

Robuste et facile à utiliser, le système de cultures en étages mis au point par l'inventeur chablaisien Jean-Claude Rey a reçu la médaille d'or du 37^e Salon international des inventions de Genève. La tour cubique présentée à l'occasion permet de réaliser 450 m² de cultures de légumes, de fruits, d'herbes aromatiques et de salades, pour un rendement comparable à celui d'un jardin de plus de 1 500 m². Ce système de jardinage en étage présente de nombreux avantages, tant pour les professionnels que pour les particuliers. Il permet en effet d'augmenter les surfaces de culture et de les travailler moins péniblement (en station debout). Il facilite également le contrôle et l'enrichissement des terres pour une récolte totalement biologique. Les engrais sont ici efficaces à 100 % car ils ne se perdent pas dans le sol, préservé ainsi de toute pollution. Cette remarquable invention, autonome sur le plan énergétique (panneaux photovoltaïques), permet de réaliser d'importantes économies



Jean-Claude Rey invente le jardinage en étage.

grâce à son système de récupération des eaux de pluie qui fonctionne en circuit semi-fermé. L'entreprise Courtirey – de *courti*, qui signifie jardin en patois

ANIMATION

Le retour de la Quinzaine commerciale !

Du 2 au 17 octobre 2009 dans les rues du centre-ville, une centaine de commerçants vous invitent à participer au grand retour de la Quinzaine commerciale. Au programme : une première semaine consacrée à la mode avec un défilé de mode prévu salle des Ursules le samedi 10 octobre, et une seconde semaine dédiée aux saveurs, dans le cadre de la Semaine nationale du bon goût. À cette occasion, de nombreuses animations et dégustations vous sont proposées en partenariat, notamment, avec le Lycée hôtelier Savoie-Léman et le syndicat international du comté. Au programme également une grande tombola avec de nombreux lots à gagner dont une Twingo, une semaine en Égypte et un week-end à Barcelone !

• **Renseignements** après de l'union commerciale : cciat-secretariat@wanadoo.fr.

suspendus



chablaisien, et *rey* du nom de son président inventeur – devrait exposer prochainement un jardin suspendu devant ses bureaux dans le quartier de Tully. En

attendant d'exporter ses produits dans le monde entier...

• **Courtirey SAS** : 18, chemin des Tissottes – 74 200 Thonon-les-Bains. www.courtirey.com

PATRIMOINE



Église et basilique Les travaux reprennent

Les travaux de restauration de la basilique Saint-François de Sales entament leur deuxième phase. Ils portent sur la réfection de l'ensemble des façades de la basilique et des toitures des bas côtés du transept et du cœur (coût estimatif : 2 451 938 € TTC). Reprennent également les travaux de restauration intérieure de l'église Saint-Hippolyte. Ils concernent notamment la restauration du bas côté nord, de l'ensemble des sols de la nef et du bas côté sud (coût estimatif : 617 000 € TTC).

Votre avis nous intéresse !

La Ville de Thonon-les-Bains a mis en place une rubrique interactive sur son site officiel. Située en colonne de gauche sur la page d'accueil, cette nouvelle rubrique offre aux internautes la possibilité de réagir à différents événements organisés tout au long de l'année dans la commune. www.ville-thonon.fr

SOLIDARITÉ

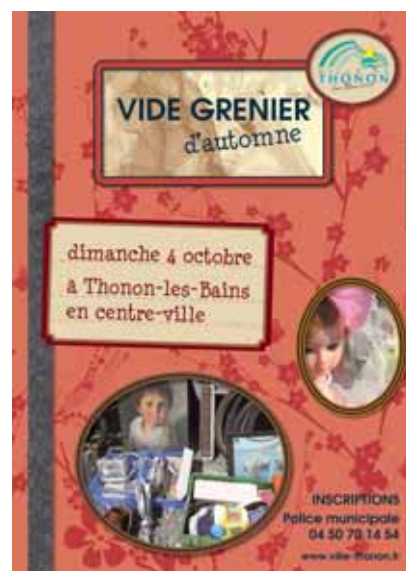
L'emploi des personnes handicapées

L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées – l'Adapt – organise **du 16 au 22 novembre 2009** la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées. « *Une semaine de sensibilisation et de mobilisation pour changer le regard que chacun porte sur le handicap.* » Renseignements : 01 58 53 53 53 ou www.ladapt.net.

ANIMATION

Vide-grenier d'automne

La Ville organise un vide-grenier d'automne réservé aux particuliers **dimanche 4 octobre** en centre-ville. Inscription et renseignements au **04 50 70 14 54** (Police municipale).



TRUCS ET ASTUCES

Plantations d'automne

L'automne est une période privilégiée pour installer avec succès bon nombre de plantes au jardin : bulbes, rosiers, arbustes, arbres fruitiers, pelouse ou plantes vivaces...

La pelouse : L'automne, c'est la période idéale pour semer une nouvelle pelouse ou pour scarifier les anciennes (peignage qui consiste à retirer les mousses et les restes de tontes non ramassés qui étouffent le sol).

Les rosiers : On les plante en racine nue. Je conseille de praliner les racines avec de la boue (eau + terre). Il n'est pas utile de les tailler à la plantation. Par contre, on coupera les bouquets de fleurs sèches sur les anciens rosiers.



Benoît Maugis du service municipal des Espaces verts nous donne de précieux conseils.

Les arbres et arbustes : Ces plantes sont souvent en mottes ou en pots. Pour les planter, vous réaliserez un trou qui sera 2 fois plus grand que la motte. Faites attention de ne pas trop l'enterrer. Après la plantation, la surface de la motte doit en effet rester visible. Pensez à réaliser une cuvette de terre autour du pied pour que l'eau arrose bien les racines. **Le geste bio :** binez et paillez les pieds des arbustes puis plantez des lavandes avec les rosiers, elles repousseront les pucerons.

Les bulbes : Outre les classiques tulipes, narcisses, jacinthes et crocus, essayer les Fritillaires (elles repoussent naturellement les taupes), l'Ail décoratif et les Scilles de Sibérie. Ils reviendront tous les ans.

Les fruitiers : C'est la période de récolte des fruits. N'oubliez pas d'enlever les fruits malades (les laisser au sol ou sur l'arbre conserve les maladies). Il faudra attendre l'hiver pour les tailler.

Le potager : Récoltez des courges avant les gelées, trouvez une petite place pour semer la mâche, l'oseille, le persil, les poireaux, ainsi que les choux. Effeuiliez les tomates pour accélérer la maturation des derniers fruits. Puis mettez le fumier au potager. **Le geste bio :** semez des engrais verts comme la phacélie à labourer au printemps.

N'oubliez pas que la meilleure période pour planter s'étend du début octobre à fin novembre. Le vieux dicton du jardinier le dit bien : À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine.

Question environnement

À propos du tri sélectif

A Faut-il enlever les bouchons des bouteilles en plastique déposées dans le bac jaune ?

- 1/ Oui
- 2/ Non

C Faut-il retirer les films plastiques autour des revues ?

- 1/ Oui
- 2/ Non

B Seuls les emballages en verre peuvent être déposés dans les conteneurs à verre

- 1/ Vrai
- 2/ Faux

D Peut-on jeter les livres avec couverture rigide ou les classeurs avec les autres papiers ?

- 1/ Oui
- 2/ Non



Illustration Céline Manillier

Réponses : A/ 2/ ; B/ 1 ; C/ 1 ; D/ 2 : Non, ils sont à déposer dans le bac d'ordures ménagères.

Numéros utiles

Sapeurs pompiers (appel d'urgence) >	18	Commissariat >	04 50 71 04 61	État des routes >	08 26 02 20 22
Appel d'urgence européen >	112	Gendarmerie >	04 50 71 09 20	SOS enfance maltraitée >	119
Caserne des pompiers >	04 50 71 26 67	Police municipale >	04 50 70 14 54	Taxis : Station place des Arts >	04 50 71 07 00
SAMU >	15	Centre antipoison (Lyon) >	04 72 11 69 11	Permanence de nuit (19h - 7h) >	06 32 07 33 77
Police secours >	17	Objets trouvés >	04 50 70 14 54	Victimes de violences conjugales >	39 19
Urgences hôpital >	04 50 83 20 00	Fourrière animaux (SPA) >	04 50 70 26 54	Médecin, infirmière de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, s'adresser au 15.	
SMUR >	04 50 83 20 00	Météo Haute-Savoie (prévisions régionales) >	08 92 68 02 74		
Clinique Lamartine >	04 50 81 80 00				